

Réunion du Conseil Municipal Du Jeudi 7 Juillet 2016.

Le conseil municipal s'est réuni , sous la présidence du maire Alain Marzin.

Ordre du Jour:

1- Cantine Municipale: Tarifs applicables au 31-Aout-2016.

Proposition de majoration de 1% (avec arrondi).

	Annuel	Mensuel
Forfait 4 jours/ sem	- 409,50 €	45,50 €
Forfait 3 jours/ sem	- 324,00	36,00
Forfait 2 jours/ sem	- 234,00	26,00
Forfait 1 jour / sem	- 148,50	16,50

Avis Favorable.

2- Bureau de Poste:

Renouvellement du contrat de bail: Les locaux sont loués à la Poste depuis 1988. Le dernier bail conclu en 2007 pour 9 années arrive à échéance au 31 Déc prochain. Il y donc lieu de renouveler le bail commercial pour la même durée, dans les mêmes conditions à savoir:

Location du rez de chaussée pour un montant annuel de 4.286,38€ (indexé chaque année selon l'indice des loyers commerciaux).

Avis Favorable.

3 – Construction des nouveaux vestiaires: (avenants).

Lot 1 : plus value pour travaux supplémentaires sur tribune: 4.710€ht.
(entreprise Eiffage)

Lot 2 : plus value pour démolition voile en béton: 295€ht
(entreprise La Carhaisienne de Construction)

Lot 13: plus value travaux supplémentaires sur tribune: 818,52 € ht.
(entreprise Gilot électricité)

Avis Favorable.

4 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2015- C C K B.

Après lecture de la synthèse par le maire.

Avis Favorable.

5 – Motion relative à la réforme de l'implantation de l'échelon infra- départemental de l'Etat dans les Côtes d'Armor:

Cette réforme consisterait après réflexion menée par le préfet des Côtes d'Armor à jumeler les arrondissements de Lannion et Guingamp . Le Sous Préfet étant localisé à Lannion !

Le conseil municipal, ne peut souscrire à une telle perspective qui non contente de ne

pas participer à une politique de rééquilibrage entre les territoires, ne fait qu'accompagner, voire susciter, la concentration des activités, des populations et des moyens sur la zone littorale.

Avis Favorable à la motion.

6 – Travaux de plantation:(O N F).

Suite à la vente de bois sur pied en 2015 sur plusieurs parcelles communales, il y a lieu de prévoir en 2016 des travaux de remise en état et de replantation.

Un devis concernant des parcelles d'une superficie totale de 1,30ha, comprenant:

- assistance technique = 489,30€ ht
 - travaux préalables à la régénération=1.040€ht
 - plants = 1.448€ ht
 - protection contre gibier = 2.405€ ht
- Montant total = 5.382,30€ ht.

Avis Favorable.

7 – Indemnité du Trésorier:

Mr le Trésorier pourrait se voir attribuer par les différentes collectivités qu'il gère deux indemnités:

- de budget
- de conseil

Depuis 2010, le conseil municipal s'est prononcé sur la non attribution de ces indemnités.

Avis Favorable pour la non attribution.

8 – Stèle Glenmor:

Un fonds de concours a été accordé par la C C K B à la commune de Maël-Carhaix, concernant la réalisation d'une stèle en hommage à Glenmor montant : 2.500€.

Le maire demande l'autorisation de signature de la convention.

Avis Favorable.

9 Questions et Informations diverses:

- **Deux agents** saisonniers ont été recrutés, il s'agit de Justine Le Bras et Emilie Samson.

La Poste: (sur Juillet)

Fermeture – lundi 11 en matinée.

- mercredi 13 en matinée.
- Mercredi 20 en matinée
- Vendredi 22 en matinée.
- Lundi 25 en matinée
- mercredi 27 en matinée.
- Vendredi 29 en matinée.

Bulletin Municipal:

Distribution entre le 15 et le 20 Juillet.